

Procès verbal de l'assemblée générale constitutive En date du 25 juin 2017 à 15h10

Le 25 juin à 15h10, les fondateurs de l'association Bodhicharya France se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

Membres présents :34

L'assemblée Générale désigne Denis MANGIN en qualité de président de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

Puis il rappelle que l'AG constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

présentation du projet de constitution de l'association;

présentation du projet de statuts;

adoption des statuts;

désignation des premiers membres du conseil;

reprise des actes passés pour le compte de l'association en formation;

pouvoirs en vue des formalités de déclaration et publication.

1. première délibération

L'AG adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2. deuxième délibération

L'AG constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- MANGIN Denis, Français, 49 rue A. Lebrun, 54425 Pulnoy, Ingénieur CNRS.
- MAIRE Sylvie, Française, 77 avenue Pierre Curie; 54520 Laxou , Psychologue.
- WALTER Danielle, Française, 27a rue Acker; 68124 Logelbach , Retraitée.
- JESSEL Geneviève, Française , 64 A rue Robert Schuman; 68000 Colmar , Retraitée.
- JESSEL Marcel, Français, 64 A rue Robert Schuman; 68000 Colmar , Retraitée.
- OLIVE Martine, Française, 34 rue de Rosenwiller; 67200 Strasbourg, Retraitée.

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

l'assemblée est close à 15h15

Le président :Denis MANGIN

le secrétaire (provisoire) : Siegfried LEROUX